

## Dans ce numéro

Edito	P 1
Un nouveau coordinateur Animation Enfance du Haut-Rhin	P 1
Dossier : les nouveaux rythmes éducatifs...Zoom sur le Projet Educatif Territorial	P 2-3
Les infos : - Les rencontres de secteurs - Printemps de la création	P 4

### Edito :

Voici le dixième numéro d'Animation Enfance du Haut-Rhin le bulletin destiné aux organisateurs, aux professionnels et bénévoles des accueils de loisirs du département.

Il a pour objectif de :

- Diffuser des informations concernant les accueils de loisirs,
- Mutualiser des démarches, des outils, des projets et des activités,
- Diffuser les dernières dispositions et réglementations

Ce bulletin est le vôtre, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez suggérer une rubrique, un dossier ou valoriser un outil, une expérience ou une formation.

## Un nouveau coordinateur Animation Enfance du Haut-Rhin



### Présentation de Lauren Lindenschmidt...

« J'ai pris mes fonctions le 17 février 2014 en remplacement de Marie-France Renaux. Cela fait 14 ans que j'évolue dans le domaine de l'animation. Mes expériences sont diverses et variées : j'ai travaillé dans différents types de structures, centres socioculturels, accueils de loisirs périscolaires, espaces de jeunes et séjours de vacances aussi bien avec des enfants, des adolescents que des personnes en situation de handicap mental, de plus, j'ai dirigé des formations BAFA. Ces expériences m'ont apporté autant que j'ai pu transmettre, en ce sens, je trouve notre métier très épanouissant et passionnant. Aujourd'hui, je souhaite continuer à exercer mon métier en faisant profiter de mon expérience les différents acteurs de l'animation présents sur le département.

C'est avec grand plaisir que je me tiens à votre disposition afin de vous accompagner au quotidien dans votre travail. Par avance, je vous remercie de la confiance que vous me témoignerez ! »

« Je souhaite travailler dans la continuité des actions menées jusqu'à maintenant »

### Contact :

Lauren Lindenschmidt  
4 rue des Castors  
68200 MULHOUSE  
03 89 33 28 36  
animation.enfance@gmail.com

### Les nouveaux rythmes éducatifs...

## ...Zoom sur le Projet Educatif Territorial

#### Une réforme au service des enfants

La réforme des rythmes éducatifs (décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013) va concerner à terme tous les enfants scolarisés sur le territoire de la république. Il s'agit d'une réforme majeure du système éducatif qui a également pour objectif de contribuer à lutter contre les inégalités en permettant aux enfants les plus éloignés des activités sportives, culturelles ou artistiques, d'y accéder plus facilement.

#### Le Projet Educatif Territorial : un outil facultatif... mais précieux.

Le PEDT permet un partenariat entre les collectivités territoriales, les acteurs éducatifs, les services de l'état et les associations. Il a pour but de favoriser les échanges entre les acteurs éducatifs (parents, enseignants, animateurs...), tout en respectant le domaine de compétences de chacun d'entre eux, de contribuer à une politique de réussite éducative et à lutter contre les inégalités.

Tous les enfants doivent pouvoir participer aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), même s'elles ne sont pas obligatoires. Les parents doivent avoir toutes les informations nécessaires pour décider ou non d'y inscrire leurs enfants.



#### Le PEDT est obligatoire pour obtenir des dérogations:

- Choix du samedi matin, plutôt que mercredi matin
- Allongement de la journée ou de la demi-journée de classe au-delà des maxima prévus
- Allègement des taux d'encadrement, 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants de 6 ans ou plus.

#### Le PEDT est important pour:

- Un engagement des partenaires à se coordonner
- Une complémentarité des enseignements scolaires et extrascolaires
- Une réduction des inégalités scolaires et des loisirs éducatifs

**Pour approfondir** ⇒ [http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/GuidePeriscolaire\\_web-2.pdf](http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/GuidePeriscolaire_web-2.pdf) ou

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/02\\_Fevrier/52/9/2013\\_rythmesco\\_guidel\\_elus\\_bdef\\_240529.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/02_Fevrier/52/9/2013_rythmesco_guidel_elus_bdef_240529.pdf)

**Dans le Haut-Rhin, 23 communes ont opté pour la mise en place des nouveaux rythmes éducatifs dès la rentrée 2013-2014, coup de projecteur sur 2 d'entre-elles...**

### **Un Projet Educatif Territorial à Rouffach...**

A l'occasion de la nouvelle organisation des temps éducatifs qui s'est mise en place à la rentrée 2013, la commune de Rouffach, en partenariat avec la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace et l'ensemble des acteurs éducatifs (les équipes enseignantes, l'accueil de loisirs périscolaire et les associations) proposent aux 330 enfants scolarisés dans les 3 écoles, le PASS'DECOUCVERTE. Ces activités facultatives visent une complémentarité des temps éducatifs existants et tiennent compte des capacités et besoins des enfants. Beaucoup d'énergie a été déployée pour la mise en place de ce dispositif, en effet, cela a nécessité une quinzaine de réunions entre tous les acteurs éducatifs!!!

Ainsi, les lundis, mardis et jeudis, de 15h15 à 16h15, un ensemble d'activités de découvertes, culturelles et sportives, sont proposées aux 250 enfants participants avec un principe d'inscription par cycle de 7 à 8 séances environ.

Quelques exemples d'activités du PASS'DECOUCVERTE : cuisine, arts plastiques, football, rugby, judo, danse espagnole, marionnettes, jeu dans tous ses états, musique, tennis, expériences scientifiques, athlétisme, handball, histoire locale et étude dirigée.

L'équipe pédagogique porte une attention toute particulière sur le respect du rythme des enfants de 1<sup>ère</sup> année de maternelle :

- Les activités se déroulent dans les locaux scolaires, ce qui limite les déplacements pour les enfants.
- Un réveil en souplesse lors de la sieste.



Contact : Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace - *Nathalie Horny* - 03 89 33 28 33

### **Les nouveaux rythmes éducatifs à Muntzenheim...**

Dès septembre 2013, la commune de Muntzenheim a mis en place la réforme des nouveaux rythmes éducatifs. Pour cela, elle s'est appuyée sur l'école élémentaire et maternelle, la Jeunesse du Ried Brun (association qui gère l'accueil périscolaire l'Escapade) et sur quelques intervenants spécifiques...

Environ 50 enfants sont présents de 15h15 à 16h les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Ils bénéficient d'activités telles que les arts plastiques, le secourisme, la création d'un album de contes, la gymnastique & relaxation, le jardinage, le théâtre, la danse, la cuisine, l'informatique, les activités sportives, l'initiation au cirque, le montage vidéo, l'initiation à la musique et l'aide aux devoirs. Tous les trimestres, le programme évolue en fonction des demandes et des disponibilités des intervenants...

Contact : la Jeunesse du Ried Brun - *Anne Schoor* - 03 89 71 59 40



★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

**Rencontre avec les organisateurs et les équipes pédagogiques  
des accueils de loisirs du département**

thème :

**« La réglementation en Accueil Collectif de Mineurs »**

Cette rencontre sera un moment d'échange durant lequel Monsieur Laurent Dupuy (DDCSPP68) répondra à vos questions relatives à la réglementation en accueil de loisirs périscolaire.

⇒ 8 Avril 2014 à l'accueil périscolaire d'Eguisheim, 5 rue des oiseaux de 8h30 à 10h30

⇒ 10 Avril 2014 à l'accueil périscolaire de Morschwiller-le-Bas, 3 rue Alfred Giess de 8h30 à 10h30

**Informations pratiques :**

↳ Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de nous faire parvenir vos questions liées à la réglementation par courriel ainsi que de nous confirmer votre présence (nombre de personnes) au plus tard le 31 mars 2014.

**Contact :**

↳ Par téléphone : 03.89.33.28.36

↳ Par courriel : [animation.enfance@gmail.com](mailto:animation.enfance@gmail.com).